

Saint-Flide le 12 février 1919

Monsieur le Préfet du Cantal  
à Aurillac

Je ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la délivrance d'un passeport, au nom de Darnis François Eloy classe 1892, pour me permettre de me rendre en Espagne, à Navalcarnero Province de Madrid où j'exerçais bien avant la guerre la profession de boulanger. Je vous prierais de vouloir bien en faire établir un second, pour ma femme qui doit m'accompagner et au nom de:

M<sup>me</sup> Darnis Eloy née Galande  
Ci-joint l'autorisation de l'autorité militaire.

Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement ma demande, je suis M<sup>lre</sup> le Préfet votre très humble et dévoué secrétaire  
E. Darnis



Et M<sup>me</sup> de Saint-Flide Darnis Eloy  
M<sup>lre</sup> favorablement, c'est demandé; M. Darnis Eloy  
exerce depuis longtemps la profession de boulanger  
au d' a travaillé de son pays, y a exercé également  
de longues années  
12 Février 1919  
Aurillac Cantal.

13° REGION  
-----  
ETAT-MAJOR  
-----  
N° 300 P.

CLERMONT-FERRAND, le 17 Janvier 1919

Le Général DANTANT Commandant la 13° Région  
à Monsieur DARRIS, François, Léon, du recrutement d'AURILLAC,  
classe 1892, en congé illimité de démobilisation résident  
à St-ILLIDE ( Cantal).

A titre exceptionnel et vu l'avis favorable émis  
le 16 Janvier 1919, par M.le Colonel Commandant les 3° & 4°  
Subdivisions à Clermont-Ferrand, vous êtes autorisé à demander  
un passeport à M.le Préfet du Cantal, pour vous rendre en  
ESPAGNE.

Cette autorisation vous est délivrée pour raison  
personnelles.

Dans le cas où vous seriez rappelé sous les  
drapeaux vous devriez rejoindre votre corps sans délai.

P.O. Le Chef d'Etat-Major,

Signé, *Pepillon Bonnot*

-----  
13° REGION  
-----  
ETAT-MAJOR  
-----  
N° 300 B.C.R.

Copie conforme notifiée à  
1°/Monsieur le Préfet du Cantal à AURILLAC.  
2°/Monsieur le Commandant du Bureau du Recrutement  
à AURILLAC.

Clermont-Ferrand, le 17 Janvier 1919

P.O. Le Chef d'Etat-Major,

*Pepillon Bonnot*  
